

1. À propos du programme

Le programme de gouvernance économique et sociale renforce les systèmes et les institutions qui permettent une gestion économique efficace et une gouvernance responsable à travers l'Afrique. Il s'articule autour de trois axes principaux : **l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et orientées vers des objectifs clairs, la mobilisation des ressources intérieures et la gestion des finances publiques.**

À travers ces interventions, l'ACBF appuie les gouvernements, les administrations fiscales, les institutions de contrôle et les think tanks macro-budgétaires afin de renforcer la conception des politiques, d'améliorer la prise de décision budgétaire et de renforcer la gestion des ressources publiques. Le programme met un accent particulier sur la **gouvernance budgétaire, l'analyse des politiques et le renforcement des capacités institutionnelles**, afin de permettre aux pays de mieux financer et mettre en œuvre leurs priorités de développement.

2. Importance du programme

Des systèmes solides de gouvernance économique et sociale sont essentiels pour financer le développement, améliorer la prestation des services et soutenir une transformation économique à long terme. Dans de nombreux pays africains, les décisions de politique budgétaire ne sont pas toujours étayées par des données indépendantes suffisantes, et **les systèmes de gestion des finances publiques nécessitent un renforcement du leadership et des capacités de gouvernance.**

Les mécanismes de transparence budgétaire et de redevabilité doivent également être renforcés. Parallèlement, la mobilisation des ressources intérieures demeure essentielle pour réduire la dépendance à l'égard des financements extérieurs et permettre aux pays de financer leurs priorités de développement. Le renforcement des institutions chargées de la gestion des ressources publiques est donc au cœur de l'amélioration de la redevabilité, de l'appui à la mise en œuvre efficace des réformes et de l'obtention de meilleurs résultats pour les citoyens.

3. Modalités d'intervention de l'ACBF

➤ Renforcement du leadership et de la gouvernance dans la gestion des finances publiques

À travers le programme Leadership Excellence in Africa's Public Sector (LEAPS), l'ACBF renforce les capacités de leadership des hauts responsables du système de gestion des finances publiques, en appui aux réformes budgétaires efficaces et à l'amélioration des processus de gouvernance.

➤ Promotion des réformes de l'administration publique en Afrique

La réforme de l'administration publique est essentielle pour une gouvernance efficace et des résultats de politiques probants. La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a mis en place une communauté de pratique sur les réformes de l'administration publique afin de promouvoir le dialogue sur les politiques et les échanges entre pairs à travers l'Afrique et avec les pays membres de l'OCDE.

➤ Renforcement de la recherche en politique budgétaire et de la redevabilité

À travers le programme de Renforcement de l'analyse, de la recherche et des institutions en matière de gestion des finances publiques (SPARI), la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) renforce les think tanks macro-budgétaires afin de produire des analyses de politiques crédibles, de coordonner les actions de plaidoyer et de contribuer à l'élaboration de politiques budgétaires nationales fondées sur des données probantes et orientées vers des objectifs clairs.

➤ Appui à la mobilisation des ressources intérieures et au dialogue sur les politiques

À travers des initiatives telles que Building Excellence in Taxation and Administration (BETA), l'ACBF promeut des formations portant sur les défis actuels des politiques fiscales, favorise les échanges de connaissances et le dialogue sur les politiques fiscales afin de soutenir les réformes en matière de fiscalité et d'accroître la mobilisation des ressources intérieures à l'échelle du continent.

Ces initiatives sont mises en œuvre dans plusieurs pays africains et s'appuient sur des partenariats avec les gouvernements, les institutions de recherche et les partenaires de développement.

4. Résultats et impact



Renforcement du leadership et de la performance institutionnelle grâce au programme Leadership Excellence in Africa's Public Sector (LEAPS), avec la formation de **79 hauts responsables de la gestion des finances publiques** dans cinq pays, tout en appuyant des hauts responsables en **Côte d'Ivoire, au Kenya, en Gambie, au Ghana, au Nigéria, au Sénégal, en Tanzanie et au Zimbabwe**, renforçant la mise en œuvre des réformes et la collaboration interinstitutionnelle.



Amélioration des systèmes de gestion des finances publiques grâce à l'appui apporté à **185 responsables dans huit pays** à travers deux cohortes actives, complété par **765 séances de coaching exécutif, 12 séances de coaching de groupe et l'élaboration de 33 études** de cas sur le leadership dans six contextes nationaux.



Renforcement des connaissances et des capacités en matière de politique fiscale et de mobilisation des ressources intérieures grâce à **l'initiative Building Excellence in Taxation and Administration (BETA)**, ayant touché plus de **2 600 participants dans 50 pays africains**, y compris sur des questions émergentes telles que l'imposition de l'économie numérique et la collaboration fiscale.